

# COÛT DE LA VIE

## CHIFFRES OFFICIELS ET RÉALITÉ VÉCUE



Tout augmente, sauf nos salaires. En Suisse, l'augmentation du coût de la vie est calculée par l'Office fédéral de la Statistique, qui élabore l'IPC (indice des prix à la consommation). Cet indice a une grande importance, notamment dans le cadre des négociations salariales. Or, l'IPC tel que calculé par l'OFS comporte de grandes lacunes, en particulier parce qu'il ne prend pas en considération les augmentations des primes maladie. Afin de comprendre et d'agir pour améliorer l'évaluation du coût de la vie, l'Union Syndicale Cantonale Neuchâteloise vous invite à participer à la conférence du 5 septembre prochain au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel qui sera suivie d'une verre dans les locaux d'Unia en face du musée.



**Samuel Bendahan**  
Conseiller national

### Conférence

et



**Noémie Zurlinden**  
Economiste / Unia

**Jeudi 5 septembre 2024 – 19h30**

**ENTRÉE LIBRE**

**à l'Auditoire du Muséum d'histoire naturelle,  
Rue des Terreaux 14, 2000 Neuchâtel**

**Union Syndicale Cantonale Neuchâteloise**